

AR PREFECTURE

016-211601667-20161021-20161008DBIS-DE  
Reçu le 24/10/2016

EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 13

L'an deux mil seize

Le 21 octobre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Éric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 septembre 2016

**PRESENTS** : MMES BOULAI – MOUNIER – SAVIN

MM. SAVIN – BARRAL – BOIREAU – BOISSIER

DESCOMBES – CABROLIÉ – FAURE – SUTRE

**EXCUSÉS** : MME GAILHOUSTET

MM BOIVENT – DESCLIDES – ESTIENNE

**ABSENTE** : MME PENIGAUD

**POUVOIRS** :

MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M SAVIN

M BOIVENT a donné pouvoir à M SUTRE

M ESTIENNE a donné pouvoir à M BARRAL

MME SAVIN a été nommée secrétaire de séance

**2016-10-08 D**

**Objet : GrandAngoulême – Nomination d'un référent « déchets »**

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de la création de la Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême au 31 décembre 2016, il est demandé que chaque commune nomme un référent « déchets » qui sera l'interlocuteur privilégié avec le service.

Monsieur le Maire demande si des personnes sont intéressées.

Monsieur BOISSIER DESCOMBES souhaite se présenter. Il précise qu'il est déjà délégué au SMICTOM et que sa candidature permettrait une continuité.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, nomme Monsieur BOISSIER DESCOMBES référent « déchets » pour le GrandAngoulême.

Fait à Jauldes, le 24 octobre 2016

**Le Maire**

**Eric SAVIN**

